EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du	:	**30 septembre 2021**
Présidence	:	**M. Daniel Sage**
Objet	:	**Préavis n° 2021/22** – Autorisation générale en matière de successions – Législature 2021-2026

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2021/22,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

d'autoriser la Municipalité à accepter les successions sous bénéfice d'inventaire dont la valeur n'excède pas Fr. 1'000'000.- par cas, pour la période s'étendant du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2026.

Ainsi délibéré en séance du 30 septembre 2021.

Le Président

Daniel Sage

La Secrétaire

Gaelle Weissert

CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS
CANTON VAUD
LIBERTÉ ET PATRIE